



Contestation valant saisie de véhicule

Par **cedric50**, le **21/05/2025 à 10:28**

Bonjour, je viens d'avoir par commissaire de justice, une dénonciation du PV d'indisponibilité du certificat d'immatriculation. Suite à la perte de notre restaurant pendant la crise COVID et le "quoi qu'ils en coûtent" de Macron, nous avons eu une liquidation judiciaire express, nous avons tout perdu et les matériels et autres ont été vendus par enchères à un bouché de pain. Une dette URSSAF est toujours en cours depuis 2019, nous ne pouvons pas régler, nous sommes tellement descendu bas financièrement que cela est dur tous les jours. Mes beaux-parents nous ont offert une voiture, facture d'achat à leur nom (nous sommes interdit bancaire depuis la fermeture de l'entreprise) nous avons mis la carte grise au nom de ma conjointe leur fille, et là l'URSSAF nous enfonce encore plus, besoin du véhicule pour travail, quotidien trajet pour notre bébé de 6 mois, médecin situé à 30 km, pédiatre, hôpital, etc... Comment faire pour lever cette valant saisie et ne pas risquer de perdre notre véhicule. Nous sommes dans l'impossibilité de régler cette somme. HELP nous avons besoin d'aide. MERCI pour vos retour et réponse.

Par **chaber**, le **22/05/2025 à 17:17**

bonjour
S'agit-il d'une voiture avec la carte grise au nom de vos beaux-parents (insaisissable) ou une occasion avec cession au nom de votre conjointe (saisissable)
<https://www.benezra.fr/le-certificat-dimmatriculation-est-il-un-titre-de-proprieté-ancienne-carte-grise.html>

Par **cedric50**, le **22/05/2025 à 20:57**

Bonjour, alors les parents de ma conjointe ont acheté a crédit cette voiture, ils nous l'ont prêté et nous avons mis la carte grise au nom de ma conjointe leur fille, pour l'administration (assurance, amende ect...) mais la facture d'achat et le crédit sont au nom de ces parents.rnrnNous sommes pas propriétaire du véhicule c'est un prêt des que nous pouvons en avoir une a nous, nous leurs rendons le véhicule.rnrnCordialement

Par **chaber**, le **23/05/2025 à 09:20**

S'agit-il d'un véhicule neuf ou d'occasion?rnrnSi occasion qui est mentionné sur l'acte de cession?